 Les agressions sexuelles sont-elles en recrudescence en Afrique du Sud ou les tolère-t-on simplement moins ? De châtiments médiatisés en campagnes militantes, en passant par l'élaboration de nouvelles méthodes de prévention, le viol fait l'actualité… Les abus sexuels font la une des gazettes sud-africaines. Le 1er novembre dernier, au parquet de Swellendam, un Sud-africain de 21 ans, Johannes Kana, écopait d'une double peine de réclusion à perpétuité pour avoir violé et éviscéré Anene Booysen, une jeune fille de 17 ans. Les adolescents sont de plus en plus menacés par toutes sortes d'actes sauvages à caractère sexuel. Et les langues tendent enfin à se délier. Au cours de cette même première semaine de novembre, trois lycéens sud-africains dénonçaient un enseignant qui les avait harcelés pour assister à la pose d'un piercing sur ses parties génitales. Professeur d'anatomie ou de mécanique ? S'il serait naïf de considérer que le viol est une nouveauté, il n'en demeure pas moins qu'un rapport de l'Institut d'étude de sécurité (ISS) estimait qu'en 2012, en Afrique du Sud, "la prévalence du viol, et plus particulièrement du viol en réunion était inhabituellement élevée". Si la police locale s'arc-boute sur les chiffres de la criminalité qui auraient globalement baissé, Médecins sans frontières estime qu'une femme est violée toutes les 26 secondes dans le pays. Une fréquence que l'on rencontre habituellement dans les contrées en guerre ou le viol est utilisé comme une arme. Un Sud-africain sur trois aurait déjà participé à un rapport sexuel forcé… Médecins sans frontières estime qu'une femme est violée toutes les 26 secondes en Afrique du Sud. En Afrique du Sud, comme ailleurs, les victimes d'infractions sexuelles ont traditionnellement des réticences à porter plainte. D'autant que certaines agressions semblent tolérées par la société, notamment les "viols correctifs" destinés à "guérir" les lesbiennes. D'autant qu'au cours de l'année 2012, au moins 12 membres des SAPS (South African Police Service) ont été arrêtés pour agression sexuelle… Si la défiance envers la justice est toujours patente, certains décident de traiter le mal au pubis. En 2011, une doctoresse sud-africaine, Sonnet Ehlers -elle-même violée lorsqu'elle avait 20 ans-, présentait le Rape-aXe, un préservatif féminin équipé de dents. En cas d'intrusion non sollicitée dans l'appareil génital féminin, les petits crochets "mordent" le pénis du violeur. L'agresseur se retire avec la verge emprisonnée dans le dispositif. Cette semaine, deux jeunes New-Yorkaises qui se font appeler Ruth et Yuval présentaient une réincarnation de la ceinture de chasteté. Bientôt commercialisée sous le nom d'"Anti-Rape Wear", cette culotte indéchirable fait partie d'une

ligne de "vêtements anti-viol" qui assurent une protection portable contre les agressions sexuelles. Le caleçon est muni d'un verrou sécurisé par un code à 4 chiffres. Le sous-vêtement est adapté aux situations considérées à risques : lorsqu'une jeune femme se rend à un premier rendez-vous, lorsqu'elle tarde en boîte de nuit ou lorsqu'elle traverse des zones potentiellement dangereuses. En avril dernier, trois étudiants indiens de l'université de Chennai présentaient un soutien-gorge équipé d'un système capable de lancer des décharges électriques et même d'envoyer des SMS à la police. En 2003, c'est une veste créée dans le Massachusetts qui déclenchait des décharges électriques de 80 000 volts. Ces parades techniquement sophistiquées complètent une gamme de stratégies plus traditionnelles et moins radicales, allant de la bombe lacrymogène poivrée au cours d'autodéfense. Et pour anticiper les agressions préméditées de ceux qui intoxiquent leur futur victime, des chercheurs de l'université de Tel-Aviv ont mis au point une sorte de détecteur de violeur : une paille qui se colore dès qu'elle est plongée dans un breuvage contenant du GHB, de la kétamine ou du rohypnol ; autrement dit les "drogues du Violeur", les agresseurs étant, eux aussi, de mieux en mieux équipés. Source: JeuneAfrique